



Meximieux, le lundi 4 décembre 2017

**Communication à l'attention des parents des élèves de 3^e inscrits au voyage en GB.
(séjour du 11 au 15 juin 2018)**

Le nombre d'inscrits au voyage étant à présent fixé, nous pouvons vous donner plus d'informations à propos du financement du séjour.

- Nous demandons aux familles de nous faire parvenir, **avant le 20 décembre, un premier versement d'un montant de 100 euros** (chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Collège de Meximieux) qui ne sera encaissé qu'en janvier.
- Différentes subventions (du département pour tous les élèves, du Foyer Socio-Educatif pour ses adhérents) interviendront sur les prochains versements.
- Les familles ayant besoin d'une aide financière particulière par rapport à leur situation doivent prendre contact au plus vite avec Mme Garrez, assistante sociale du collège, pour retirer un dossier à constituer afin de bénéficier du Fonds Social Collégien.
- Vous pouvez également vous renseigner sur votre lieu de travail : certains Comités d'Entreprise peuvent allouer une somme pour les voyages scolaires des enfants des employés. Si vous êtes concernés, vous pouvez avoir besoin d'une attestation d'inscription de votre enfant au voyage. N'hésitez pas à nous le faire savoir le cas échéant.

Voici quelques précisions sur le programme du séjour :

Le voyage s'effectuera en car et ferry. Les élèves seront pris en charge en pension complète dans des familles anglaises de la région de Canterbury (2 à 4 élèves par famille). Nous visiterons les villes de Brighton et Canterbury, ainsi que quelques châteaux et musées. La visite phare du voyage est celle des studios de tournage d'Harry Potter. Nous prendrons le temps de vous détailler le voyage lors de la réunion d'information (date à fixer).

Concernant les documents officiels dont votre enfant devra se munir avant le départ, vous pouvez dès maintenant :

- veiller à ce que votre enfant ait une pièce d'identité valide au moment du séjour (une photocopie recto-verso vous sera demandée prochainement).
- réclamer auprès de votre caisse d'assurance maladie la Carte Européenne d'Assurance Maladie (valable 2 ans)

Nous vous tiendrons au courant pour la constitution du dossier d'inscription (questionnaires à compléter, pièces à fournir, etc.).

L'équipe d'anglais du collège Vaugelas